# JUZIERS mag N° 6 - DÉCEMBRE 2021



PLAN LOCAL **D'URBANISME INTERCOMMUNAL P4**  FESTIVITÉS DE NOËL P18

FÊTE DU GUINGUET RETOUR EN IMAGE P20





Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél : 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr
Ville de Juziers

**Horaires** 

L,M,M,V:8h30 - 12h et 14h - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h Samedi : 9h - 12h

Permanences du Maire et des adjoints samedi matin sur rendez-vous.

**Ketty VARIN** 

Maire

ketty.varin@juziers.org

Cédric GUILLAUME

ler adjoint Conseiller communautaire cedric.guillaume@juziers.org

Sylvie SAINT-LÉGER DE ZUTTER

Services à la personne - Solidarité sylvie.saint-leger@juziers.org

Marcel LÉPINAY

Finances - Développement économique marcel.lepinay@juziers.org

Hélène LE GRUMELEC - JANNOT

Culture - Vie associative Communication helene.jannot@juziers.org

**Bertrand QUILLERÉ** 

Urbanisme - Travaux bertrand.quillere@juziers.org

Pascal DREUX

Environnement - Patrimoine Cadre de vie pascal.dreux@juziers.org

Alexandra PLOUZENNEC

Vie scolaire - Jeunesse alexandra.plouzennec@juziers.org

Directrice de la publication: Ketty Varin Rédactrice en chef: Hélène Le Grumelec - Jannot Conception graphique, rédaction et mise en page: Mairie de juziers, service communication Crédit photos: service communication



Imprimé par SPEED Impression et Communication Tirage 1900 ex. Imprimé sur papier certifié FSC 100%. Dépôt légal à parution.

# JUZIERS $mag^{\circ}$ n°6 - Décembre 2021

Edito du Maire	3
Communauté urbaine PLUi CLéA 2022 Règlement Local de Publicité intercommunal Plan de viabilité hivernale 2021-2022 Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme	4
Informations municipales Calendrier électoral 2022 Déchets ménagers et bacs sélectifs Recensement de la population	8
Cadre de vie Le jardin en fête	10
<b>Développement économique</b> Vente de biens communaux	13
Solidarité Analyse des Besoins Sociaux Noël solidaire	15
Enfance et Jeunesse CME Nouvelle aire de jeu 11 - 17 ans	16
<b>Culture</b> Festivités de Noël Fête du Guinguet - retour en images	18
<b>Vie associative</b> Chasseurs et randonneurs	22
Arrêt sur image	25
Tribune libre	29
Agenda	30

Photo de Couverture : 2º du concours photo "Château du Bourg" de Chantal Cuvelier



# Chères Juziéroises, chers Juziérois,

I y a un 1 an, je rédigeais le 2º édito du mandat avec un goût plutôt amer. Partagée entre l'inquiétude du 2º reconfinement et pourtant consciente de sa nécessité, l'obligation d'avoir dû annuler toutes les manifestations prévues depuis le début de mandat me laissait un sentiment de frustration.

Un an plus tard, force est de constater que la situation estivale s'est améliorée. En effet depuis le printemps, les manifestations organisées par la commune sont un réel succès, je pense notamment à la course de karts du CME, au voyage des seniors, à la Fête de la Musique, au repas estival du 2 juillet, au feu d'artifice, aux séances de cinéma en plein air, au Forum de la rentrée, à la Fête du Guinguet, à la Semaine Bleue consacrée à nos seniors (balade, repas et loto), à la Fête de la Courge, et plus récemment à la cérémonie du 11 novembre.

Vous vous êtes déplacés, et ce malgré l'obligation du pass sanitaire, j'yvois donc la preuve de ce besoin de nous retrouver, et une envie de **partager** des moments qu'ils soient festifs ou culturels.

Mais cette envie de **partage** et la lassitude de la situation ne doivent pourtant pas réduire notre vigilance, notamment vis-à-vis des gestes barrières. Une nouvelle vague de contamination est annoncée depuis plusieurs jours dans les médias, un reconfinement ou le renforcement de certaines mesures restrictives, comme chez nos voisins européens, n'est pas à exclure.

Quand je parle de **partage**, un autre sujet me préoccupe également. Ce sujet qui a malheureusement fait l'actualité début novembre, est celui du partage de nos forêts, de nos bois et champs entre randonneurs, coureurs, cyclistes et chasseurs. Vous l'avez constaté, la chasse a repris sur le territoire de la commune. Chacun d'entre nous quelle que soit sa sensibilité sur ce sujet, doit être respectueux des autres et surtout des règles de sécurité qui s'imposent afin que le risque soit maitrisé : évidement pas de tir en direction des maisons, et évidement pas de franchissement des balisages "chasse en cours".

Comme nous l'avons fait dans plusieurs articles des précédents "Juziers mag", j'ai souhaité, dans cette dernière édition de l'année, vous proposer un article didactique afin de familiariser les Juzierois "non chasseurs" à cette pratique ancestrale.

Je terminerai cet édito une dernière fois avec le mot **partage**, mais cette fois, je l'associe bien entendu aux fêtes de fin d'année, en vous souhaitant à toutes et tous de très belles fêtes de Noël ainsi qu'une excellente année 2022 placées sous le signe du partage, de l'écoute et de la convivialité.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Ketty Varin Maire



# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL 1ère modification générale

# Approuvé le 16 janvier 2020, le PLUi de Grand Paris Seine & Oise encadre tous les projets portés sur les 73 communes du territoire.

Les premiers mois d'application du PLUi ont révélé des éléments qu'il est indispensable de corriger, clarifier ou ajuster pour avoir un document plus lisible et encore mieux adapté aux réflexions et études menées sur le territoire. La première modification générale est donc lancée.

## Calendrier prévisionnel

## Octobre 2021

#### • Ouverture de la concertation

Approuvées lors du conseil communautaire du 23 septembre, les différentes modalités de concertation sont progressivement mises en œuvre.

#### Juin 2022

#### • Clôture de la concertation

Les contributions déposées durant les 8 mois de concertation vont pouvoir être intégrées au processus d'analyse environnementale. En fonction des conclusions, elles seront intégrées ou non au projet de modification.

#### Automne 2022

## • Bilan de la concertation

Les 8 mois de concertation font l'objet d'un bilan obligatoire qui décrit

le déroulement de la démarche, la mise en œuvre des modalités et affiche les statistiques et les analyses thématiques des contributions.

#### 1er semestre 2023

#### • Avis et enquête publique

Le projet de modification du PLUi est finalisé. Il est soumis à différents avis (Autorité environnementale, communes de GPS&O, grands acteurs institutionnels) avant d'être soumis à enquête publique.

#### 2e semestre 2023

#### Approbation

Le projet de modification générale est soumis au vote des élus communautaires

# Des moyens accessibles à tous pour prendre part au projet

# Pendant la concertation préalable : formulez vos demandes (octobre 2021 - juin 2022 au plus tard) :

• En remplissant le formulaire "Je m'exprime" sur le site internet https://construireensemble.gpseo.fr/content/formulaire-de-contribution;

- En écrivant dans l'un des registres de concertation ouverts dans les 73 mairies du territoire et au siège de la communauté urbaine -l'accès au registre de la communauté urbaine à Aubergenville se fait uniquement sur rendez-vous à demander par mail à planification-urbanisme@gpseo.fr;
- En envoyant un mail à : construireensemble@gpseo.fr ;
- En écrivant un courrier au Président de GPS&O, immeuble Autoneum, rue des Chevries, 78410 Aubergenville;
- En participant à la réunion publique prévue durant le le le trimestre 2022.
- Pendant l'enquête publique : donnez votre avis sur le projet (ler semestre 2023)

Les modalités mises en œuvre pour cette ultime phase de participation du public seront précisées ultérieurement. Elles feront l'objet d'un arrêté du Président et d'annonces légales dans la presse, au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête.

# **OPÉRATION BROYAGE DES VÉGÉTAUX**RÉDUIRE SES DÉCHETS ET JARDINER AU NATUREL

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise organise, conjointement avec plusieurs communes du territoire, une opération "test" innovante de broyage des déchets végétaux.

Celle-ci concerne prioritairement les communes ne disposant pas de collecte de déchets verts en porte-à-porte afin de proposer une solution alternative à leurs habitants tout en contribuant aux objectifs du programme local de réduction des déchets.

Juziers a été retenue pour faire partie des 8 communes concernées par cette phase expérimentale.

Ainsi le samedi 9 octobre de 9h à 12h, les juziérois étaient invités à se rendre sur le terrain des fêtes pour faire broyer leurs branches et tailles de haies.

Ils ont pu repartir avec du broyat à utiliser dans leur jardin. Celui-ci peut servir par exemple pour du paillage pour limiter le développement des herbes indési-



rables, l'évaporation, le tassement ou le ruissellement.

En complément de ce service de proximité, les éco-conseillers de la communauté urbaine vous accompagnent et vous conseillent N° Info déchets: 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

# PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE 2021-2022

La Communauté urbaine interviendra sur le territoire de la commune lors des épisodes neigeux ou de verglas.

Pendant la période hivernale, de novembre à mars, les agents de GPS&O assureront le dispositif d'astreinte hivernale et seront prêts à intervenir 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer des actions préventives ou curatives.

#### **Attention!**

Les trottoirs ne sont pas sous la responsabilité de la communauté urbaine, il appartient aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants) de les déneiger.

En cas d'accident, leur responsabilité peut être engagée.

# **CLÉA 2022**

# **QUAND LE HIP-HOP S'INVITE DANS LE PATRIMOINE LOCAL**

La Ville de Juziers mène, en lien avec la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, une politique active en matière d'éducation artistique et culturelle.

En signant le Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle pour deux ans, la Ville de Juziers recevra à nouveau en 2022 la compagnie de danse ChriKi'Z.

Les artistes reviennent pour 18h d'ateliers de pratique artistique au Centre du Bourg :

- Du 28 février au 4 mars 10h- 12h
- Lundi 2 mai 10h-12h
- Jeudi 5 mai 10h-12h
- Vendredi 6 mai 10h-12h

• Mercredi 25 mai - 10h-15h avec pique-nique collectif à prévoir. Un spectacle de la compagnie de danse Chriki'Z est prévu le mercredi 16 mars au Théâtre de la Nacelle à Aubergenville. Le transport en car depuis Juziers est organisé et pris en charge par GPS&O.

**A noter :** l'atelier de danse donnera lieu à une restitution le mardi 31 mai au Théâtre de la Nacelle.

Les parents pourront assister au spectacle de leurs enfants.

Avec l'équipe artistique, la commune cherche à constituer un atelier de danse et d'expression corporelle de 12 participants autour du thème "Détournement de patrimoine" pour enfants et adolescents de 8 à 15 ans

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez Isabelle Boneteau 0134 752806 ou par mail à : isabelle.bonete@juziers.org

Participation gratuite aux ateliers.

# LE RLPI SE DESSINE

# LE FUTUR RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Le diagnostic territorial en main, la communauté urbaine a entamé le travail concret de conception du RLPi qui s'appliquera sur les 73 communes de GPS&O.

Plusieurs étapes vont jalonner le second semestre 2021 pour pouvoir finaliser tous les éléments du dossier à la fin de l'année:

- la définition des grandes orientations qui ont fait l'objet d'une présentation puis d'un débat en conseil communautaire en novembre :
- la délimitation de zones dans chaque commune au sein desquelles s'inscriront des règles spécifiques;
- la rédaction du règlement qui encadrera l'installation des publicités, pré-enseignes et enseignes sur tout le territoire.

Tous impliqués! Conduit par les services de GPS&O, le projet de RLPi ne peut se faire sans la connaissance et l'expertise de nombreux acteurs locaux. Des rencontres avec chacun d'eux ont rythmé les 6 premiers mois de l'année. Les élus sont bien sûr partie prenante: plusieurs réunions et ateliers ont permis d'exprimer attentes et propositions; d'autres échanges et rendez-vous devront permettre d'affiner puis de fixer les choix. Les professionnels de l'affichage (30 mars) puis les associations locales (28 juin) ont pu prendre connaissance des éléments du diagnostic et faire part de leurs positions lors de réunions dédiées. Le grand public a pu participer à une lère réunion ouverte à tous le 9 mars. Organisée à distance, elle a permis de répondre à de nombreuses interrogations. Un compterendu et un enregistrement vidéo sont en ligne sur le site dédié https://rlpi. gpseo.fr/. Les commerçants et entrepreneurs du territoire, eux, ont participé à une visioconférence le 13 septembre.

## Rappel des fondamentaux du RLPi

#### Les supports visés :

• la publicité = toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention;

- la pré-enseigne = toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité;
- l'enseigne = toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.

#### Les objectifs de la démarche :

- Renforcer l'attractivité et le dynamisme des activités commerciales et de services en privilégiant des dispositifs publicitaires de qualité et homogènes sur tout le territoire;
- Améliorer l'efficacité des installations sur le principe du "moins mais mieux";
- Lutter contre la pollution visuelle et préserver ainsi le patrimoine naturel et bâti en garantissant l'intégration dessignalisations dans l'environnement.

#### Le point sur les règles existantes

Le RLPi étant un document qui doit compléter le Règlement national de la publicité (RNP), il s'agit de définir quelles règles doivent être renforcées ou, au contraire, adaptées, selon 3 grandes typologies de secteurs propres au territoire de la communauté urbaine.

# Publicité et pré-enseigne, un principe commun...

Un principe, sur lequel le RLPi ne peut pas avoir d'effet, est commun à tous les secteurs : la publicité est interdite en dehors des "agglomérations", donc au-delà des constructions ou ensembles de constructions qui marquent visuellement la limite d'une commune. Les pré-enseignes dites "dérogatoires" sont, elles, acceptées : elles concernent l'information sur la proximité d'une activité culturelle, la vente et/ou fabrication de produits du

terroir, les monuments historiques à visiter. Elles ne peuvent qu'être scellées au sol et d'une taille maximale d'1,50m sur 1m de haut.

# ...et des règles différentes selon les secteurs

- Dans les 14 communes appartenant intégralement au Parc naturel régional du Vexin français : pas de publicité. Le code de l'environnement interdit toute publicité pour les secteurs couverts par un parc naturel régional. Le RLPi peut, sous conditions, déroger à ce principe, en admettant des formes limitées, sur le mobilier urbain par exemple.
- Dans les 29 communes rurales ou péri-urbaines : de la publicité sous condition.

L'installation de publicités est limitée par la réglementation nationale, sur les propriétés privées (panneau publicitaire) comme sur le domaine public (mobilier urbain).

• Dans les 30 autres communes (dont Juziers) : une présence moyenne, voire forte de la publicité L'installation de publicité est encadrée par la réglementation nationale qui fixe des possibilités maximales sur les propriétés privées et liste les supports admis sur le domaine public (mobilier urbain), y compris la publicité numérique.

## Les enseignes : une réglementation unique

Des règles nationales selon les modes d'installation (scellées au sol, en façade, en toiture ou perpendiculaires), avec des critères légèrement différents pour les communes de moins de 10.000 habitants (soit 59 communes sur les 73 de GPS&O) et hors agglomération.

# **GNAU**

# **GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME**

Déposez vos demandes d'autorisation en ligne!

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme de la communauté urbaine, vous pouvez, depuis le 15 novembre, déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Déclarations préalables (DP)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de démolir (PdD)
- Modification, annulation, prorogation, transfert et toutes autres demandes de travaux relevant des dispositions du Code de l'urbanisme.
- Déclarations d'Ouverture de Chantier (DOC)
- Déclarations d'Achèvement Attestant la Conformité des Travaux (DAACT)
- Demandes et dossiers dont l'instruction relève de l'Etat

Rendez-vous sur: gpseo.fr/vivre-et-habiter/pluiet-permis-de-construire/autorisations-durbanisme

# DANS QUEL CAS DÉPOSER

#### Un permis de construire :

- créer une surface supérieure à 20 m² de surface de plancher (ou une surface comprise entre 20 et 40 m2 si la réglementation vous permet de ne pas recourir à un architecte),
- changer la destination de locaux tout en modifiant la façade ou les structures porteuses,
- réaliser des travaux sur une construction Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (I.S.M.H.).

Délai d'instruction: 2 à 5 mois (voire 8 mois dans certains cas)

## Une déclaration préalable :

- modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment : ravalement, devanture, couverture, fenêtre, clôture...
- créer une surface de plancher supérieure à 5m² mais inférieure aux surfaces nécessitant un permis de construire,
- réaliser une construction : abri de jardin, garage, piscine...
- changer la destination de locaux sans modification de la façade.

Délai d'instruction: 1 à 2 mois

# **DÉCHETS MÉNAGERS ET BACS SÉLECTIFS**

# **CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE**

A compter du 3 janvier 2022, mise en place d'un nouveau calendrier de collecte des déchets et des bacs sélectifs :

• **Déchets ménagers :** les mardis matin

Emballages recyclables

**et papier :** les jeudis après-midi semaine impaire

• **Verres**: les jeudis après-midi semaine paire

# Dates de passages des encombrants pour 2022 :

- 10 janvier
- 14 mars
- 9 mai
- 11 juillet
- 12 septembre
- 14 novembre

#### Sapins de Noël:

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le **mercredi 12 janvier entre 6h et 12h.**  Assuré par les services de la communauté urbaine, il ne se fera désormais plus en porte à porte, des points de collectes seront installés. Nous vous informerons par voie d'affichage courant décembre.

Les containers doivent être sortis la veille à partir de 19h.

# **CALENDRIER ÉLECTORAL 2022**

# Election présidentielle

1er tour : dimanche 10 avril 2e tour : dimanche 24 avril

## Elections législatives

1er tour : dimanche 12 juin 2e tour : dimanche 19 juin

#### Inscription sur les listes électorales

La date limite pour s'inscrire afin de pouvoir voter à l'élection présidentielle est fixée au vendredi 4 mars 2022 et au plus tard au vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Inscription à l'accueil de la mairie ou en ligne sur le site :

www.service public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

#### Le vote par procuration

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais

possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. *Maprocuration* permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours

se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote.

L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.



# LE SAVIEZ-VOUS ? L'AFFICHAGE SAUVAGE EST INTERDIT...

L'article R418-3 du Code de la route interdit d'apposer des placards, papillons, affiches ou marquages sur les signaux réglementaires et leurs supports ainsi que sur tous autres équipements intéressant la circulation routière. Cette interdiction s'applique également sur les plantations, les trottoirs, les chaussées et d'une manière générale sur tous les ouvrages situés dans les emprises du domaine routier ou surplombant celui-ci. Le contrevenant encoure une amende de 5° catégorie pouvant atteindre 1500€.

# RECENSEMENT

# **VOUS ALLEZ ÊTRE RECENSÉS EN 2022**

#### A quoi cela sert-il?

Le recensement est une enquête d'utilité publique obligatoire, organisée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et Etudes Economiques) qui permet de connaître le nombre de personnes habitant sur le territoire français et d'établir ainsi la population officielle de chaque commune.

Les informations collectées servent à définir les politiques publiques nationales qui se traduisent par une contribution aux besoins des communes en matière d'équipements collectifs nécessaires, de moyens de transport et de construction de logements. Il est donc important que ces données soient les plus complètes et précises possible. **Nota : Vos réponses sont confi**-

# Nota : Vos réponses sont confidentielles et seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

De ce fait, les informations collectées n'ont aucune incidence sur vos impôts et ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle fiscal ou administratif.

Ce recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

#### Comment cela fonctionne-t-il?

La réponse par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous remettre les documents explicatifs nécessaires à la connexion au site : le-recensementet-moi.fr ; vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Pour les maisons individuelles disposant d'une boîte à lettres clairement identifiée, les documents seront déposés à l'intérieur évitant ainsi une visite à votre domicile.

Si vous n'avez pas la possibilité de répondre par internet, un agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'occupants, puis conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

# UN NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE PLACE DES FÊTES



A l'initiative de la municipalité et en lien avec les joueurs juziérois, l'entreprise "Au-Delà du Jardin", basée à Mézières-sur-Seine, a installé un boulodrome sur le terrain des fêtes.

Praticable depuis septembre, le terrain aux dimensions confortables,  $15 \times 12$  mètres, fait le plus grand bonheur des amateurs de pétanque.

# **ERRATUM**

Une erreur s'est glissée dans Juziers mag n° 5 dans l'article relatif au stationnement alterné semi-mensuel.

# Il convient de lire:

Du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs.

Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune des périodes entre 20h30 et 21h pour les rues suivantes :

- rue des Pérelles
- rue de Lorette
- rue des Clos Collets
- chemin du Mesnil
- rue des aulnaies
- rue du 11 Novembre 1918
- rue des Vergers
- rue des Croms
- rue des Grès
- rue de la Scierie
- rue du Bel Air
- rue du Pont
- rue du Marais, à partir du n° 39



# **JARDIN HUMAIN**

Au Forum de la Rentrée Juziéroise, plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt pour le stand de l'association La SEVE qui présentait les "Jardins Humains" (jardins collaboratifs solidaires, construits sur les principes de la permaculture - cf bulletin municipal de septembre).

Certaines d'entre elles ont par la suite assisté à la formation "Introduction à la permaculture", permettant ainsi de constituer le groupe pionnier d'éco-jardiniers qui portera le projet initié par la municipalité.

Le 30 septembre, une première réunion de travail (animée par Léonard Jarzebowski, intervenant de La SEVE) sur la raison d'être du Jardin Humain dans la propriété Vins, a permis de préciser la direction générale du projet et les valeurs qu'il transmettra.

Le groupe y a exprimé sa volonté de faire vivre Juziers grâce à un espace ouvert à tous, où les habitants peuvent se retrouver dans un esprit de village afin de créer ou renouer des liens, de partager l'abondance et d'apprendre ensemble à consommer autrement, dans le respect de l'être humain et de la nature. Le groupe s'est à nouveau réuni mi-octobre et a déterminé les axes stratégiques de ce jardin :

- Fédérer autour d'un projet collectif
- Intégrer le jardin dans son environnement proche
- Prévoir l'accessibilité/ouverture
- Obtenir et partager une production
- Apprendre et former
- Concevoir l'aménagement d'un espace commun.

Ont suivi, fin octobre, deux micro-formations sur le thème "Accueillir la biodiversité au jardin".

La dernière réunion du groupe, le 27 novembre, a traité de la gouvernance du jardin.

Si vous êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à nous le faire savoir! pascal.dreux@juziers.org

Evènement à venir : plantation et taille d'arbres fruitiers.



# FÊTE DE LA COURGE

La Fête de la courge organisée le 23 octobre a rencontré un franc succès auprès des Juziérois.



Dans une ambiance joyeuse, le jardin Vins a accueilli plus de deux cents visiteurs venus profiter, en plus du soleil, des animations et des stands :

- exposition de courges et buvette,
- ateliers enfants (décoration de citrouilles),
- échanges sur le futur café associatif,
- dégustations de soupe à la courge et de chocolat,
- concours du meilleur dessert à la courge,
- concours de pesée de citrouilles,
- et trois stands animés par la SEVE sur les thèmes : "Drôles de cucurbitacées", "Présentation du futur jardin" et "Préparer son sol pour l'hiver", ce dernier avec travaux pratiques sur le terrain.

A cette occasion, des habitants intéressés à prendre part au projet de jardin, se sont ajoutés à la liste du groupe pionnier, portant son nombre à 17 participants.















Matériaux - Démolition Terrassement - Transport

Tél.: 01 30 93 61 31

Fax.: 01 30 93 61 29

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE





# SOLUTION MÉNAGE

Ménage, Repassage, Vitres, Collecte et livraison de linge repassé...

# **RÉDUCTION D'IMPÔTS 50%**

Depuis 2014, Solution Ménage est le spécialiste prêt de chez vous ! Nos agences de Meulan-en-Yvelines et de Gargenville sont à votre disposition.

aurelienmiche@gmail.com www.solution-menage.fr 01 74 10 05 49

# **VENTE DE BIENS COMMUNAUX**

Madame Janine Vins, décédée le 12 mai 2018, par dispositions testamentaires, a institué la commune de Juziers, légataire universel de biens immobiliers. La commune a hérité d'un ensemble immobilier en copropriété à Hérouville Saint-Clair, dans le Calvados, comprenant trois appartements ainsi qu'un ensemble immobilier à Fleury-sur-Orne comprenant deux appartements, deux garages.

La gestion de ce type de bien demande du temps, des compétences et nécessite une gestion de proximité compte tenu de la législation encadrant les collectivités territoriales sur ce sujet (obligation de gérer loyers et cautions en direct sans passer par une agence immobilière).

La ville de juziers a profité de l'été, période propice pour mettre en vente les appartements. Quatre appartements et les deux garages sont sous compromis:

## Hérouville Saint-Clair:

<ul> <li>Un appartement de 5 pièces</li> </ul>
+ cave :112 700€
• Un appartement de 4 pièces
+ cave:98 000€
<ul> <li>Un appartement de 4 pièces</li> </ul>
+ cave:71 100€
Le dernier bien est en attente d'une
date de signature.

# Fleury sur Orne:

Un appartement de 3 pièces
 ......85 000 €

 Un appartement de 3 pièces :
 ......76 000€

 Deux garages : ......16 000€

La vente des biens financera les projets d'investissement de la commune.

Total : ......458 800 €



# WOMENLAND un nouvel institut de Beauté en Centre-Ville

Dans l'intimité d'un cadre chic et raffiné, Womenland a ouvert ses portes dans l'immeuble flambant neuf au n° 28 bis de la rue Janine Vins courant septembre.

Bianca Lohan a créé un univers où se côtoient des concepts et des techniques de soins esthétiques les plus pointus pour sublimer votre beauté: prestations d'onglerie sur mesure, maquillage semi-permanent et détatouage sans laser, restructuration des sourcils, extensions de cils, beauté du sourire avec le blanchiment dentaire américain, soins du corps pour perte de poids ou remodelage de la silhouette, radiofréquence ou micro-dermabrasion pour un visage plus jeune.

Une équipe de professionnelles diplômées et formées aux méthodes exclusives et aux technologies les plus performantes vous accueille du mardi au samedi de 9h à 19h sur rendez-vous : 06 82 78 74 38.

Franchissez la porte et laissez-vous guider...



# **ELODIE HÉRAULT...**CRÉE SA PROPRE LIGNE DE PARFUMS

Elodie Hérault de l'Ile de Beauté a choisi de diversifier son activité en créant sa propre marque de parfum "Phoenix Idéal".

Ses recherches de fragrances l'ont menée jusqu'à Grasse, capitale mondiale de la parfumerie où avec l'aide d'un nez, elle a travaillé à élaborer une gamme de senteurs : eaux de parfums pour elle et lui, bougies parfumées, parfums et diffuseurs aux ambiances gourmandes pour toute la maison.

Phoenix Idéal s'inspire du phoenix et de son nid d'aromates qu'il crée pour s'y enflammer, se consumer et renaître de ses cendres. Les fragrances 100% originales et artisanales de fabrication française, disponibles sur le site internet : www.phoenix-ideal.fr, sauront vous séduire.









# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX EXPRIMEZ-VOUS!

# La Ville de Juziers conduit actuellement une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) auprès de la population juziéroise.

Outil essentiel de recensement des besoins de la population et d'aide à la décision, l'Analyse des Besoins Sociaux répond à une obligation réglementaire pour tous les Centres Communaux d'Action Sociale de France. Ce questionnaire facultatif inséré dans ce bulletin municipal permettra de mieux appréhender vos attentes et besoins sur des thématiques variées : logement, transport, handicap, culture...

Nous vous invitons donc à y répondre nombreux!

Le questionnaire peut être déposé à l'accueil ou dans la boîte aux lettres rouge de la mairie.



Il y a un an, la Ville de Juziers a collecté 108 colis de Noël pour les personnes démunies. Face au succès de l'opération, la municipalité a décidé de reconduire cette année cette action solidaire en partenariat avec l'association paroissiale et le Secours Catholique.

#### Objectif:

Apporter un peu de réconfort et de chaleur à ceux qui en sont cruellement privés pour les fêtes de fin d'année.

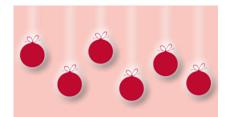
Le colis devra être au format "boîte à chaussures", destiné à un adulte (homme-femme), un enfant (fillegarçon), ou un bébé. Vous pouvez glisser dans le colis:

- 1 vêtement chaud en bon état (bonnet, écharpes, gants...)
- 1 produit d'hygiène ou de beauté (savon, crème, rasoir...)
- 1 produit alimentaire longue conservation (chocolat, bonbon, conserve à ouverture facile...)
- 1 activité (jeu, livre, jouet...)
- 1 petit mot ou un dessin.

Les colis devront être déposés ouverts pour contrôle conformément aux règles du plan Vigipirate avec une indication sur le profil du destinataire (homme, femme, enfant, âge....). Ces informations faciliteront la distribution organisée par les associations partenaires.

A compter du ler décembre, déposez votre colis surprise à l'accueil de la mairie jusqu'au 15 décembre 2021.

Alors, à votre bon cœur!



# DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

La distribution des colis aura lieu

le mercredi 15 décembre à partir de 9h.

En cas d'absence, vous pourrez les retirer en mairie jusqu'au 8 janvier 2022.

# **HAMEAU DU PARC**

Des ateliers, vecteurs de lien social

Chaque mardi après-midi de 14h30 à 17h, la ville de Juziers propose aux résidents du Hameau du Parc des activités ludiques favorisant rencontres, temps d'échanges: jeux de société, lotos...

Le 3° vendredi de chaque mois de 14h à 17h, des cours de cuisine sont également organisés sur inscription.

Deux élues, Sylvie Saint-Léger et Véronique Breton mettent leurs talents culinaires au service de nos seniors:

les ateliers salés ou sucrés réjouissent nos aînés. Dégustation sur place.

Ces temps de rencontres, autour d'une activité ludique ou de cuisine, permettent de tisser des liens de solidarité entre les résidents du Hameau du Parc.



# **CME...** Jeunes mais déjà engagés

Samedi 16 octobre, Ketty Varin et Alexandra Plouzennec ont présidé la cérémonie officielle d'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants en présence des parents fiers de l'investissement de leurs enfants. Les huit nouveaux conseillers municipaux ont signé la charte du CME et reçu l'écharpe tricolore.

Ce sont 16 jeunes élus de CM1 et CM2 qui vont participer à des projets éducatifs citoyens au sein de la commune de Juziers. Ils sont répartis dans trois commissions :

• **Sécurité et environnement** Quentin Chevrollier , Léandro Ribeiro, Rebeca Duchemin, Kyle Martin, Augustine Zannier.

#### Sport et culture

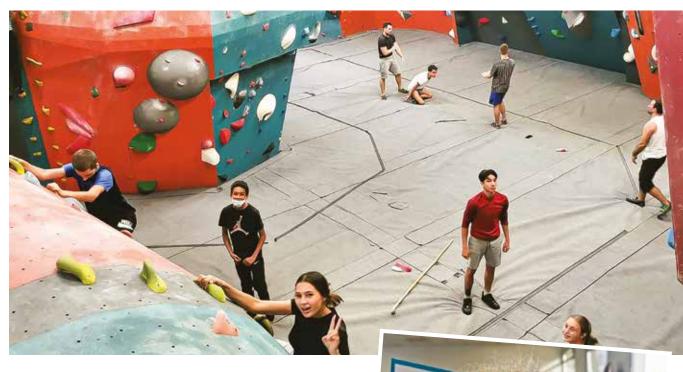
Léo Deschamps, Sacha Fontaine Couderc, Loane Jannot, Alexander Krok, Capucine Eck , Margot Jeanblanc.

#### • Santé et solidarité

Léo Fidelle, Melissa Jasmin, Darshan Balradjou, Chloé Leray, Lyna Noirot.







JUSTIN BIEBER

# 11-17 ANS.. Des activités au top

Pendant les vacances de la Toussaint, le service jeunesse a proposé un programme varié d'activités :

Sortie au Koezio de Cergy Escalade au Block'out de Cergy Grand jeu mystére

Atelier pâtisserie

Activités Manuelles

Vivement les prochaines vacances!





# **FORMATION BAFA**

20 jeunes Juziérois participeront à la formation générale BAFA organisée par la ville de Juziers du 21 au 29 décembre.

# PASSEZ DE JOYEUSES FÊTES DE NOËL

# A VOTRE PORTE

Noël, c'est l'occasion de fédérer, de réunir et de revitaliser les cœurs de ville. A Juziers, il y en aura pour tous les goûts courant décembre : Téléthon, illuminations, marché de Noël de Synapse, concert de l'Orchestre d'Harmonie, exposition de Céline Louvet à la bibliothèque, jeu concours, vitrine éphémère...

# **VENDREDI 3 DÉCEMBRE**

#### Profitez des illuminations dans les rues de la commune

Que seraient les fêtes de fin d'année sans les traditionnelles illuminations? Promenez-vous dans Juziers pour découvrir les lumières et assister à l'illumination du sapin de Noël du CME et à la mise en lumière de l'hôtel de ville à 18h30 place de la Mairie. Sur place, vente de Flambeaux, 2€ au profit du Téléthon et départ de la marche à travers Juziers pour rejoindre la Maison Pour Tous où se déroulera la soirée caritative dont la devise cette année est "Lumière sur le Téléthon". En étroite collaboration avec la municipalité, le Tennis club, organisateur de la manifestation, "les mamies et les papis gâteaux" l'AJACII, l'EMCR, Synapse, l'AFJ, le Football club proposeront un programme varié accès sur la convivialité et le partage.



# Top départ des festivités avec le Téléthon

C'est à l'appel de Patrick Graziuzo, président du Tennis club de Juziers, que les associations juziéroises s'uniront une fois de plus dans un élan de solidarité à partir de 20h dans le jardin de la Maison Pour Tous. Les dons seront intégralement reversés à l'Association française contre les myopathies.

#### Au programme:

- Concert vivant de musiques actuelles de l'EMCR
- Tournoi de baby-foot du Football club
- 24 heures de tennis non-stop sur les courts du vendredi soir au samedi soir
- Stands de frites, saucisses/merguez, crêpes, soupe à l'oignon, vin chaud Soyez solidaire face à la maladie!

Venez nombreux!

Entrée libre Pass sanitaire obligatoire





# Exposition à la bibliothèque "Envolées et autres curiosités" jusqu'au 19 janvier 2022

Proposée par l'artiste plasticienne Céline Louvet, cette exposition textile sur le thème des volatiles présente des sculptures et des dessins brodés qui donnent naissance à des créatures ailées.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque Mardi et vendredi : 15h-18h Mercredi et samedi :

10h30-12h30 et 15h-18h



## Un marché de Noël

L'association Synapse organise un marché de Noël le dimanche 5 décembre de 10h30 à 18h30 à la Maison Pour Tous . Nombreux exposants, tombola et

restauration sur place. Bien entendu, le Père Noël devrait passer par là!

# Entrée libre Pass sanitaire obligatoire





# **DIMANCHE 5 DÉCEMBRE**

## Concert de Noël à l'église Saint-Michel

A 16h, les murs de l'église Saint-Michel résonneront grâce au concert de musique de Noël proposé par

l'Orchestre d'Harmonie de Juziers.

Entrée libre Pass sanitaire obligatoire

Mais encore...
Soutenez vos commerçants!

Consommer local, c'est soutenir l'économie de sa ville, contribuer au maintien de la richesse et de la diversité des commerces mais aussi l'occasion de découvrir de nouveaux produits et services.

Si ceci est important toute l'année, en ce mois de festivités, privilégier ses achats dans les commerces juziérois revêt une importance particulière. Pensez à la vitrine éphémère pour vos petits cadeaux de Noël!

# Une permanence le samedi 11 décembre 2021 de 10h à 12h.

Une question? Un souhait de participation? Prenez contact avec Véronique Breton, conseillère municipale par email à l'adresse:

secretariat-mairie@juziers.org

# **MERCREDI 8 DÉCEMBRE**

Un spectacle de Noël que pour les enfants!

Enchantez toute la famille au spectacle de Noël organisé par l'AFJ à 15h au Centre du Bourg.

Sésame Spectacles proposera le spectacle "Attachez vos ceintures", un tour du monde en chansons. Vous souhaitez visiter le Pôle Nord, la planète Blouzinette, Le Far West et même la jungle africaine? Alors, l'agence de voyage en chansons sera heureuse de vous accueillir dans sa fusée, son train ou sa pirogue! Vous pouvez vous munir de lunettes de soleil, d'un bonnet et d'un casque de cosmonaute!

Attention au départ pour ce spectacle plein d'humour et de chansons.

A l'issue de la représentation, un goûter sera offert pour tous les enfants.

Entrée libre Pass sanitaire obligatoire



#### Retour des lutins farceurs

Cette année, les lutins farceurs débarquent sur les réseaux sociaux avec un Quiz Culturel sur la ville de Juziers. Connectez-vous quotidiennement sur la page Facebook de la ville et testez vos connaissances.

Joyeuses fêtes!





Infos : 01 34 75 60 48 bibliothequemunicipale@juziers.org

Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans



La Fête du Guinguet, le 25 septembre, c'était l'évènement attendu par bon nombre de juziérois. il a tenu toutes ses promesses. Le public est venu nombreux assister aux différents rendez-vous culturels et musicaux dans une ambiance « guinguette » où le bien-vivre ensemble a pris tout son sens le temps d'une journée. Un grand merci à tous les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.

Culturellement et musicalement variée et d'excellente qualité, la lère édition de la Fête du Guinguet s'annonce prometteuse pour les années à venir. La municipalité adresse ses remerciements aux participants: commercants, associations, et tous les artistes pour la qualité de leur prestation

# **Subventions**

Merci au PNRVf qui nous a accordé une subvention d'un montant de 4000 € au titre du prgramme "Soutien aux initiatives culturelles locales".

A ce jour, nous sommes dans l'attente de la décision du Conseil départemental des Yvelines concernant la demande de subvention au titre de l'aide aux "manifestations culturelles attractives".



























Une convention de partenariat passée quelque peu inaperçue a été signée en mars 2018 entre la Fédération nationale des chasseurs et la Fédération française de la randonnée pédestre, dans le but de rapprocher randonneurs et chasseurs, tous usagers attachés à la nature, et ainsi construire une étroite collaboration pour renforcer le "bien vivre ensemble".

Nous avons rencontré Denis Fleury, président de la société de chasse de Juziers.

# Comment vivre la nature ensemble?

Actuellement, la chasse a évolué de manière très positive car les chasseurs sont conscients qu'il est nécessaire d'expliquer et de mieux informer de leurs activités, mais aussi de partager la nature avec des promeneurs, toujours plus nombreux, en montrant que la chasse est une activité bien moins accidentogène que ne le disent ses détracteurs.

# Combien d'adhérents comptezvous dans la société de chasse de Juziers?

Nous sommes 18 adhérents. Chacun paye une action qui sert à acheter le gibier de repeuplement (faisans et perdreaux), à couvrir les assurances et le droit de pratiquer notre activité. Le nombre d'adhérents varie peu d'une année

sur l'autre. Les nouvelles inscriptions se font principalement par recommandation, pour garantir la qualité des nouvelles recrues. La société de chasse occupe un territoire de 330 ha de plaines et de bois

# Partagez-vous le territoire de Juziers avec d'autres sociétés de chasse?

# Le territoire comprend trois autres chasses :

- La chasse des Granges de Didier Puygrenier
- La chasse de Pierre Pagès
- La chasse de José Païs

# Comment voyez-vous la place du chasseur aujourd'hui dans le paysage local?

Datant de 1912, notre association est une des plus anciennes du village. À l'époque, la région présentait un caractère rural fort et la chasse était une pratique largement répandue. Aujourd'hui, les territoires s'urbanisent et les points de vue vis-à-vis de la chasse sont plutôt tranchés. Les chasseurs jouent pourtant un véritable rôle. Nous aidons à maintenir les écosystèmes.

En première ligne figure la régulation de certaines espèces animales comme les pies, corneilles, pigeons ramiers, renards et sangliers qui peuvent être des ESOD - Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dommages- et provoquer des dégâts considérables dans les cultures (uniquement indemnisés par la cotisation des chasseurs). Le grand gibier est, par ailleurs, un danger pour les automobilistes. Chaque année, les communes recensent de plus en plus d'accidents de la route en raison de la prolifération des grands

animaux. L'action de la chasse est donc nécessaire. Elle doit, cependant, être raisonnée et suivre le plan de chasse annuel délivré par la préfecture.

#### Rôle du chasseur

# Le chasseur a un rôle de régulateur de la faune.

Il est important de rappeler que le droit de chasse est strictement encadré. Le chasseur est détenteur d'un permis de chasser. Chaque société de chasse est assujettie à un "tableau de chasse" réglementé par la préfecture qui fixe le nombre de bêtes à prélever pendant une saison. L'association se voit alors attribuer un certain nombre de "bracelets" grand gibier. Chaque animal prélevé se voit apposer un bracelet. Les attributions de bracelets sont établies par l'administration selon le plan de chasse. Les plans de chasse sont établis de manière administrative pour réguler le nombre de bêtes sauvages en circulation sur un territoire et limiter ainsi les dégâts importants sur les cultures agricoles.

## Autre rôle du chasseur?

Dans l'objectif de garder des populations de petits gibiers, la société de chasse de Juziers réintroduit chaque année des faisans et des perdrix hors période de chasse. Notre garde assermenté veille toute l'année à ce que ces animaux disposent de grain, d'eau et d'abris pour se cacher et se reproduire.

# Quels animaux peut-on chasser à Juziers?

Historiquement, c'est une chasse au petit gibier qui se pratique "devant soi", en plaine, en individuel, le plus souvent accompagné de son chien. Nous avons la chance d'avoir un territoire assez riche et un biotope varié. Ainsi, l'opportunité est donnée aux chasseurs de prélever le lièvre, la perdrix, le faisan, le sanglier.

# Quel est le but des battues et combien en organisez-vous?

Nous organisons 6 ou 7 battues en période de chasse. Nous pouvons être amenés à intervenir également en cas de dégâts majeurs sur les cultures à la demande des agriculteurs.

Le calendrier des battues a été communiqué à la mairie. Les usagers de la nature en période de chasse pourront en prendre connaissance en appelant au 01 34 75 28 00.

Les chasses collectives organisées du grand gibier sont signalées obligatoirement par des panneaux portant la mention "Chasse en cours", placés sur les routes et chemins ouverts à la circulation publique.

# Suivez-vous des formations sur le thème de la sécurité ?

Absolument! Tous les chasseurs de France doivent suivre une formation avant le 5 octobre 2030. L'arrêté ministériel du 5 octobre 2020 a instauré le recyclage sécurité décennal obligatoire de tous les chasseurs. Notre garde-chasse vient de suivre la formation et les adhérents de notre société de chasse sont en cours d'inscription à la formation.

Il s'agit d'une remise à niveau obligatoire de 3h30 portant sur les règles élémentaires de sécurité. De plus, les nouveaux permis comportent des questions relatives à la sécurité qui sont éliminatoires. Une bonne formation des chasseurs, validée par la réussite à l'examen du permis de chasser, est un des éléments permettant de diminuer le nombre d'accidents.

Nous remercions Denis Fleury pour son implication au sein de la société de chasse de Juziers et pour avoir répondu de manière objective à notre questionnaire.

Contact : Denis Fleury 06 32 10 85 20

# ASSOCIATION PAROISSIALE

# **REPAS DE SOLIDARITÉ 2022**

L'association paroissiale organise un repas de solidarité le samedi 12 février à 20h au Centre du Bourg au profit du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.

Tarif: 21€ par personne

Pass sanitaire obligatoire

Inscriptions:

Pascal Le Gall

01 34 75 62 69 ou 06 32 70 99 31.

# INITIATIVE JUZIÉROISE POUR L'ANNONCE DES OBSEQUES

Combien d'entre nous ont appris le décès d'un ami ou d'un voisin quelques jours après ses obsèques et ont regretté de ne pas avoir pu assister au dernier hommage.

C'est pourquoi l'association paroissiale de Juziers a pris l'initiative d'avertir toutes les personnes qui le souhaitent lorsqu'une personne décède dans le village, si la famille du défunt le désire.

Cette information se fera par mail ou à défaut par SMS ou par téléphone.

Si vous voulez faire partie de cette diffusion, envoyez si possible un mail à : obsequesjuziers@outlook.com ou écrivez à : Association paroissiale, Pascal Le Gall 23 avenue Jean Marion 78820 Juziers

# Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage Débroussaillage

# Frédéric LE PANS

Tél - fax: 01 34 74 93 68 Port: 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

**Etudes • Projets • Devis** 



# Et f. MOREAU



Plomberie Chauffage Installation Entretien Dépannage





01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com

4. avenue de Paris - 78820 Juziers

# Gilles Heulin Toutes distances Aéroports - Gares - Plis et Colis Tél: 06 09 32 38 80 Conventionné Sécurité Sociale Commune de stationnement : Auziers



# ÇA S'EST PASSÉ À JUZIERS Les manifestations juziéroises

# Forum de la rentrée juziéroise

# Samedi 4 septembre

Le Forum de la rentrée juziéroise a connu un vif succès. Dès l'ouverture des portes, les visiteurs se sont pressés, après le contrôle du Pass sanitaire, pour obtenir toutes les informations ou s'inscrire aux différentes stands associatifs.

Après tant de mois sans véritable activité, nous avons constaté que tout le monde avait envie de revivre. Une véritable bouffée d'oxygène qui s'est ressentie sur les adhésions!



# Les Rubans du Patrimoine Samedi 18 septembre

Le prix régional a été remis à la commune de Juziers pour la restauration de l'église Saint-Michel au titre de l'année 2020 par M. Patrick Rame, président régional de la FFB - IDF.

Etaient présents : M. Gérard Derouin, sous-préfet, M. Michel Vialay, député, Mme Cécile Dumoulin, vice-présidente du CD 78, M. Philippe Ferrand, ancien maire à l'origine du projet de rénovation et invité par Mme le Maire.

# Initiation à la calligraphie Samedi 9 octobre

Deux ateliers de calligraphie ont été organisés par la bibliothèque Rose Bily: les participants, adultes et enfants, ont découvert à cette occasion les bases de cet art associant le geste d'écriture, la patience et la concentration.





# Arrêt sur images



# Semaine bleue Marche douce

Lundi 4 octobre

La municipalité a organisé une marche douce à la découverte des bâtiments remarquables juziérois. Une vingtaine de juziérois a participé à l'évènement, point de départ de la semaine consacrée aux retraités.

















# Repas des seniors

Mardi 5 et Jeudi 7 octobre

Plus de 200 personnes ont participé aux traditionnels repas des seniors: deux belles journées de rencontre pour les aînés de la commune autour d'un délicieux repas proposé par le Tradi du Vexin à Drocourt.

# Loto intergénérationnel

Samedi 9 octobre

80 personnes ont participé au loto intergénérationnel. L'objectif de cette action est de créer du lien social, lutter contre l'isolement de nos aînés et rapprocher les différentes générations autour d'un moment festif. Une vraie réussite!

# Une nouvelle aire de jeu

## Dimanche 17 octobre

Afin de répondre aux attentes des familles et offrir un espace ludique aux plus jeunes, la municipalité a investi dans une nouvelle aire de jeux destinée aux enfants de 2 à 11 ans dans le parc des Sergenteries. La structure peut accueillir 24 enfants. Elle est accessible au public tous les jours de 10h à 19h



# Relamph

# Loto de l'AJACII

# Dimanche 17 octobre

Le loto organisé par l'association des commerçants et artisans juziérois a remporté un vifsuccès. Les plus chanceux sont repartis avec une cafetière expresso, un panier garni spécial AJACII, une platine vinyle ou encore des appareils à gaufres et paninis.

# L'AFJ fête Halloween

## Vendredi 29 octobre

Un vent de magie a soufflé du côté de l'église à l'occasion du bal de la sorcière de l'AFJ : 300 personnes, petits et grands, ont profité pleine-

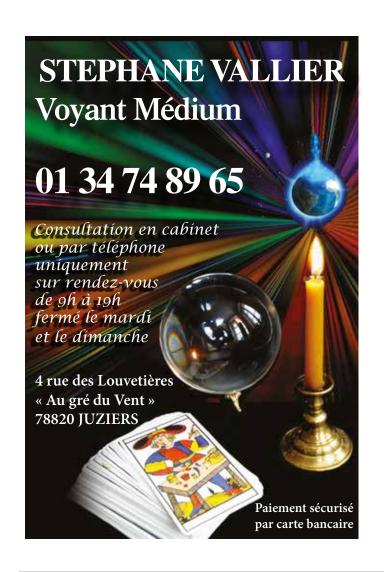
300 personnes, petits et grands, ont profité pleinement de l'après-midi et de la soirée d'Halloween. Bonbons, sorts et frissons garantis!



# Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

## Jeudi 11 novembre

Sous le signe de la mémoire et de la paix, élus, représentants d'associations, enfants du Conseil Municipal des Enfants et Juziérois se sont rassemblés au carré militaire puis au Monument aux Morts pour rendre un hommage collégial à ceux qui ont donné leurs vies pendant la première guerre mondiale.





Antenne télévision Alarme intrusion Vidéo protection Interphonie Automatisme



Tél: 01.30.63.92.54

16 Route des Crêtes 78270 MERICOURT

antenne-service-27@orange.fr Siret: 305 305 302 00039



# CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64

La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

# **JUZIERS PARTAGEONS DEMAIN**

#### Conseillers municipaux : en plein malaise et à distance ??

Cette question, deux en fait, repose sur un double constat.

Le premier concerne le malaise profond existant au sein de cette majorité. De nombreux points de désaccord sont de plus en plus visibles, lors des manifestations et commissions municipales.

Des clans se forment, au gré d'échanges, parfois houleux. Les décisions sont souvent prises par le cercle restreint Maire et Adjoints. Nous sommes d'ailleurs souvent interrogés par de nombreux administrés, sur ce sujet.

Le second concerne l'absence d'un conseiller qui, ayant déménagé cet été, n'assiste plus aux conseils et commissions municipaux depuis le 7 juillet 2020!! Il continue encore de délivrer ses procurations au lieu d'être remplacé. Cela est conforme à la loi, mais comment valider ces astuces qui permettent de faire voter des délibérations par des conseillers fantômes?

Il aura fallu à peine un an, pour que la démission du nouvel élu remplaçant un conseiller démissionnaire soit effectif... A qui le tour? Nous terminerons, ce billet par une note plus optimiste. La fin d'année approche et nous souhaitons à chaque juziéroise et juziérois, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Espérons que 2022 voit la fin de cette pandémie et la continuité d'une République loin de tout obscurantisme.

Alternative Juziers, groupe municipal d'opposition contact@alternativejuziers.fr



233 avenue de Paris J U Z I E R S Tél: 01 34 75 06 50



Laverie automatique Lavage auto







Ouverture : du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30 Dimanche de 8h30 à 12h30

# **DECEMBRE**

## Du 3 décembre au 19 janvier

• Exposition de Céline Louvet

"Envolées et autres curiosités" Bibliothèque

#### Vendredi 3

•Illuminations Sapin de Noël du CME

Chants de Noël

18h30 - Place de la Mairie Municipalité

Mise en lumière de la mairie

Téléthon
 Vente de gâteaux

16h15 - Ecoles

Distribution de flambeaux - 2€ Marche nocturne vers la MPT

19h - place de la Mairie

# Concert de l'EMCR Tournoi de baby-foot Point dons

#### Restauration et buvette

20h - Maison Pour Tous Tennis club, EMCR AFJ, FCJ, AJACII, Synapse

#### Dimanche 5

• Marché de Noël

10h30 - 18h30 - Maison Pour Tous Synapse

•Concert de Noël

16h - Eglise Saint-Michel Orchestre d'Harmonie

#### Mercredi 8

•Spectacle de Noël pour enfants

15h - Centre du Bourg AFJ

#### Vendredi 10

Café musical

20h30 - 39 rue des Ruisselets Entrée gratuite Réservation au 06 78 96 22 82 EMCR

#### Samedi 11

 Création d'un livre textile poétique avec Céline Louvet

15h - Dés 6 ans Sur inscription Bibliothèque



## Samedi 18

- 1,2,3 Contez
- "Petits contes de neige et de Noël"

9h30 - Pour les tout-petits Bibliothèque

## "Juste une goutte" par Céline Louvet

Présentation du livre d'artite 17h - De 18 mois à 5 ans Bibliothèque



# **JANVIER**

#### Samedi 22

Loto

19h30 - Ouverture des portes 20h - Maison Pour Tous Synapse

# Vendredi 28:

Soirée cabaret

20h30 - Centre du Bourg Sur inscription AEJ

# **FÉVRIER**

#### Samedi 12:

• Repas de solidarité

20h - Centre du Bourg Sur inscription Association paroissiale

#### Dimanche 13:

Loto

13h30 - Ouverture des portes 14h - Maison Pour Tous L'Ecole en Fête

# **MARS**

#### Vendredi 25

Concert

Centre du Bourg EMCR

## Samedi 26

Soirée russe

Sur inscription Centre du Bourg AFJ

# Dimanche 27

Course Color

Sur inscription Maison Pour Tous Synapse









- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system





- 214 Rue Nationale, 78970 Mézières-sur-Seine
- Tél. : 01 30 95 61 67
- Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h























# Agence du Golf



Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail: transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60** 



